

Accord de partenariat et de coopération CE /Ouzbékistan

1996/0151(AVC) - 26/02/1996

Le Conseil a marqué son accord sur la recommandation de la Commission visant à ouvrir les négociations avec l'Ouzbékistan pour un Accord de partenariat et de coopération sur la base du mandat de négociation établi en 1992. Cette recommandation de la Commission fait suite aux entretiens exploratoires qu'elle a eus avec l'Ouzbékistan sur la base des conclusions du Conseil du 12 juin 1995 en ce qui concerne notamment l'état d'avancement des réformes démocratiques.